

Réf: Dossier 433534

Avis de constitution

SOCIETE « EXPRESS COLIBRI »

Siège ABIDJAN Cocody Ecole de police ,Villa 43 L34,
Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS COLIBRI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- LIVRAISON EXPRESS,
- LOGISTIQUE,
- ENTREPOSAGE,
- SUPPLY CHAIN,
- ACHAT ET VENTE,
- IMPORT ET EXPORT,
- DISTRIBUTION,
- NEGOCE,
- PISCICULTURE,
- ENTREPOSAGE,
- STOCKAGE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Ecole de police ,Villa 43 L34, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme SOUARY RAMATA NOUR MELISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08470 du 21/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50922/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

